



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

concerts

Question écrite n° 101051

Texte de la question

M. Christophe Premat attire l'attention de M. le ministre de l'aménagement du territoire, de la ruralité et des collectivités territoriales sur la difficulté des cafés-concerts dans certaines zones urbaines. Ces bistrotts offrent à des artistes l'occasion de se produire. En raison d'une législation assez stricte sur les nuisances sonores, nombre de ces endroits sont aujourd'hui obligés de fermer. Ces lieux constituent également une attraction pour les touristes qui y viennent chercher un moment de détente et de culture. Certaines zones rurales pourraient profiter de cette animation en installant ce type de café-concert. Il aimerait savoir s'il existe aujourd'hui une réflexion permettant aux collectivités territoriales de soutenir l'activité de ces cafés-concerts et de faire en sorte que les artistes puissent également bénéficier d'une rémunération. Il souhaiterait également savoir si des conseils citoyens de la vie nocturne pouvaient être envisagés afin que des conciliations entre riverains et café-concerts soient possibles. Cette anticipation est essentielle pour pouvoir favoriser l'installation de ces établissements.

Données clés

Auteur : [M. Christophe Premat](#)

Circonscription : Français établis hors de France (3^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 101051

Rubrique : Arts et spectacles

Ministère interrogé : Aménagement du territoire, ruralité et collectivités territoriales

Ministère attributaire : Culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [6 décembre 2016](#), page 9906